

## **OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE**

VISANT LES ACTIONS DE

**BOURSORAMA**

INITIÉE PAR

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Agissant de concert avec Hodefi et CaixaBank

PRÉSENTÉE PAR

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CORPORATE & INVESTMENT BANKING**

**Prix de l'Offre : 12 euros par action (coupon attaché)**

**Durée de l'Offre : 10 jours de négociation**

*Le présent communiqué est établi et publié par Société Générale conformément aux dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).*

### **Avis important**

Si les conditions de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF sont réunies à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, Société Générale, de concert avec Hodefi et CaixaBank, mettra en œuvre au plus tard dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Boursorama non apportées à l'offre publique d'achat simplifiée en contrepartie d'une indemnité de 12 euros par action (coupon attaché) égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 29 avril 2014 sur l'offre publique d'achat simplifiée, apposé le visa n° 14-166 en date du 29 avril 2014 sur la note d'information établie par Société Générale.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Société Générale ont été déposées auprès de l'AMF le 30 avril 2014 et mises à la disposition du public ce jour, conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF.

Ces informations, ainsi que la note d'information de Société Générale, sont disponibles sur les sites Internet de Société Générale ([www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- Société Générale, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris ;
- Société Générale, CORI/COR/FRA, 75886 Paris Cedex 18.

*Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Société Générale décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.*